



## Conditions Générales de Vente Prestations à Moto

### **Objet :**

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent la relation contractuelle entre le prestataire de services de prestations à moto (ci-après dénommé "le Prestataire") et le client qui souscrit à ces prestations (ci-après dénommé "le Client"). Ces conditions s'appliquent à toutes les prestations à moto fournies par le Prestataire.

### **Réservation :**

La réservation d'une prestation à moto peut être effectuée par le Client via téléphone, e-mail ou tout autre moyen de communication convenu avec le Prestataire. La réservation sera confirmée par le Prestataire une fois que le paiement de l'acompte de 30% aura été reçu.

### **Tarifs et Paiement :**

Les tarifs des prestations à moto sont indiqués par le Prestataire et peuvent varier en fonction de la durée de la prestation, de l'itinéraire, des services inclus, etc. Le Client s'engage à payer le montant total convenu selon les modalités de paiement précisées par le Prestataire. Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire, chèque ou espèces.

### **Modifications et Annulations :**

#### 4.1 Modifications par le Client :

Toute demande de modification de la prestation à moto par le Client doit être adressée par écrit au Prestataire. Le Prestataire fera de son mieux pour répondre à cette demande, sous réserve de disponibilité et des éventuels coûts supplémentaires pouvant en résulter.

#### 4.2 Annulation par le Client :

En cas d'annulation de la réservation par le Client, les frais d'annulation seront appliqués selon les conditions suivantes :

Plus de 15 jours avant la date de la prestation : remboursement intégral.

Entre 15 jours et la date de la prestation : remboursement de 70% du montant total.

#### 4.3 Annulation par le Prestataire :

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de modifier une prestation à moto en cas de force majeure, de conditions météorologiques défavorables, de problèmes mécaniques ou pour toute autre raison indépendante de sa volonté. Dans ce cas, le Client aura le choix entre un remboursement intégral ou la possibilité de reporter la prestation à une date ultérieure.



## **Responsabilités :**

### **5.1 Responsabilité du Prestataire :**

Le Prestataire s'engage à fournir des services de qualité, à respecter les réglementations en vigueur et à assurer la sécurité du Client pendant la prestation à moto. Cependant, le Prestataire ne peut être tenu responsable des accidents, blessures, pertes ou dommages subis par le Client pendant la prestation, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de la part du Prestataire.

### **5.2 Responsabilité du Client :**

Le Client reconnaît les risques inhérents à la pratique moto et s'engage à respecter les consignes de sécurité fournies par le Prestataire. Le Client est responsable de son propre comportement sur la route, de son équipement personnel et de tout dommage causé à la moto ou à des tiers pendant la prestation.

## **Assurance :**

Le Prestataire est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle pour les dommages causés aux tiers dans le cadre de ses activités de prestations à moto. Cependant, le Client est responsable de souscrire une assurance personnelle adéquate pour couvrir les risques liés à la pratique de la moto, y compris les dommages matériels, les blessures corporelles et l'assistance médicale.

## **Confidentialité :**

Les Parties s'engagent à préserver la confidentialité de toute information confidentielle échangée dans le cadre de l'exécution du contrat.

## **Loi applicable et juridiction compétente :**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par la France. Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution du contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux du lieu de résidence du Prestataire.